

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 18.11.2019

(approuvé lors du conseil d'établissement du 6.02.2020)

Etaient présents

Lucie Da Silva, Didier Devillard, Simon McNaught, Delphine Carton, Olivier Colangelo, Sébastien Rest, Blaise Fénart, Aurélie Exbrayat, Philippe Corbet, Patrick Bonnefoy, Carole Philippe, Christophe Adol, Carine Rautureau, Olivier Poggi, Christophe Hugon, Frédéric Oppenheim, Claude Bénard, Lucie Moss, Anne Faye, Charlotte Pierre, Christine Knauf, Salima Triki, Elisabeth Flawn-Thomas, Pascale Guely, Nicole Semaan, Karen Bargues, Solène Rustin, Dina Karim, Maylis Franceries, Jac Abouchalache, Guillaume Bazard, Isabelle Chomet, Roch Miambanzila, Samy Ahmar

Etaient excusés

Claudine Ripert-Landler, Olaf De Rohan Willner, Alexandre Holroyd, Olivier Bertin, Karine Daudicourt, Véronique Cartoux, Sophie Routier, Marie-Claire Sparrow, Stéphane Rambosson, Frédéric Fournier

Installation du conseil : Conseil installé à l'unanimité.

Lucie Moss, au nom de l'intersyndicale, donne lecture d'une lettre aux membres du conseil, qui fait état de l'inquiétude des personnels en ce qui concerne la réforme des retraites.

Lettre.

Monsieur Devillard exprime ses inquiétudes, notamment en ce qui concerne ce que cela peut entraîner pour le lycée.

Approbation du PV du CE du 3 octobre.

L'APL relève 2 erreurs : Le budget a été construit sur la base de 3600 élèves et non sur celle de 3345 élèves.

La dernière phrase de la page 5 est à modifier : remplacer ... par le BR2.

- Election des membres du conseil du second degré
- Election des membres du conseil de discipline
- Désignation des membres adultes du CVL (2 parents, 2 professeurs) et du CVC
- Désignation des membres de la commission hygiène et sécurité
- Désignation des membres de la commission relative à l'hygiène, à la sécurité, aux conditions de travaux et au dialogue social

Monsieur Adol regrette qu'il n'y ait pas de représentant des personnels non enseignants.

Mr Devillard le regrette aussi et précise qu'il a essayé de motiver les collègues sans succès.

L'APL demande si cela est dû à un manque de volonté.

Il semble que oui.

Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

Fixation de la date du prochain CSD et du prochain CE

Les dates du 4 février et du 12 décembre sont proposées.

1) Préparation de la rentrée 2020-2021

- Structures projetées pour 2020-2021

Marie d'Orliac : 20 classes, 15 classes élémentaires et 5 classes maternelle

André Malraux : 10 classes bilingues à anglais renforcé : une petite section/ moyenne section, une moyenne section/ grande section et 8 classes élémentaire

Wix : 7 classes bilingues à parité horaire et 7 classes bilingues à anglais renforcé

South Kensington : 18 classes bilingues à anglais renforcé, 5 classes maternelles 13 classes élémentaires.

Collège : 10 sixièmes, cinquièmes, quatrièmes et troisièmes.

Lycée : 9 classes de seconde, 8 ou 9 classes de première, et 8 ou 9 classes de terminale.

- Carte des emplois : résidents

2 postes de résidents ont été libérés en fin d'année scolaire 2018-2019.

Un renouvellement de détachement refusé et un départ volontaire.

Ces 2 postes ont été gelés en juin.

L'agence peut éventuellement fermer les 2 postes car il y a encore un gros quota de postes de résidents dans le premier degré.

En fait, l'administration propose qu'un poste soit récupéré par l'agence (le poste 4961), tandis que le deuxième pourrait être rendu à la collègue dont le détachement semble avoir été refusé en raison d'une erreur administrative.

Vote : 10 voix contre.

11 voix pour

8 abstentions

2) Questions administratives, financières et matérielles

- Budget 2020

Monsieur Rest explique le fonctionnement d'un EGD.

Le directeur de L'AEFE est l'ordonnateur principal et l'agent comptable de L'AEFE est l'agent comptable principal.

A Londres, il y a un ordonnateur secondaire, le Proviseur du lycée et un agent comptable secondaire, le directeur administratif et financier du Lycée.

Le représentant du SGEN fait remarquer que la part ISVL des résidents (qui représente 1/3 des salaires de ceux-ci) est liée au taux de change et donc, qu'en cas de chute de la livre sterling, elle baisserait à son tour.

Pour équilibrer le budget, il faudrait environ inscrire une centaine d'élèves supplémentaires.

Par ailleurs, le lycée envisage de facturer les familles en 1/3/3/3, ce qui signifie que les frais de scolarité pour le mois de septembre seront facturés aux familles au mois de septembre 2020.

Présentation du budget.

La présidente de l'APL demande pourquoi, alors qu'on a un apport en trésorerie, le Fond de Roulement baisse.

Monsieur Rest explique qu'il y a une différence entre Fonds de Roulement et Trésorerie.

Il précise qu'un plancher à 43 jours de Fond de Roulement est acceptable.

La participation aux salaires des résidents baisse de 9%.

L'APL demande si c'est à cause du nombre de résidents.

Mr Rest confirme.

APL : La PFC est-elle calculée sur la base des recettes propres ?

Mr Rest confirme.

Réseau Informatique du lycée : Mr Openheim demande si le réseau du lycée est suffisant. Ne serait-il pas nécessaire de revoir le câblage ?

Réponse Mr Rest : Non, il faut surtout faire preuve de vigilance par rapport au fournisseur. Un point sera fait avec le service informatique.

Question des élèves : Où sont comptabilisés les budgets accordés aux projets élèves ?

Réponse Mr Rest : Bonne question à laquelle il sera répondu lorsque ce point aura été éclairci.

Suite à cette présentation, Madame Pierre remercie, au nom des parents, les personnels locaux pour l'effort consenti en matière de salaire.

Monsieur Brochet, Directeur de l'Agence, sera aussi remercié pour l'avance budgétaire consentie.

Elle souligne aussi l'effort fait par les parents qui verront les frais de scolarité augmenter de 6%.

Elle remercie, enfin, Monsieur Rest pour sa présentation.

Monsieur Devillard précise que la situation s'est débloquée pour la réfection des cuisines, grâce à la possibilité de l'AFT accordée par L'AEFE.

Ensuite, il explique aux représentants des élèves le fonctionnement d'un lycée en EGD.

Claude Bénard regrette que la balance décisionnaire ait penché en défaveur des personnels locaux qui voient leur salaire n'augmenter que de 50% du taux d'inflation.

Le budget est soumis au vote : Contre : 10 voix, pour 16 voix et 3 abstentions.

- Travaux : point

Les travaux de réfection des cuisines seront réalisés. Ils commenceront normalement en juillet 2020 et se poursuivront certainement sur les mois de septembre et octobre, ce qui signifie que pendant cette période, des repas froids seront servis.

Questions diverses :

Questions de l'APL pour le Conseil d'Établissement du 18 novembre 2019

1- Pourriez-vous nous expliquer votre décision de renommer la section française des écoles primaires: "section bilingue à anglais renforcé" ?

Nous comprenons bien que par "bilingue" vous voulez signifier que deux langues, l'anglais et le français, y sont enseignées. Toutefois, un parent "lambda" qui consulte le site du Lycée, s'il n'a pas d'explication complémentaire, va comprendre par cette appellation que les deux langues y sont enseignées à parité horaire. N'avez-vous pas peur qu'un tel libellé nuise au Lycée plutôt que d'attirer de nouveaux élèves ? Ne pourrions-nous pas plutôt parler d'un "cursus français à anglais renforcé" ? Sans compter que les écoles primaires françaises, en France, offrent aussi un enseignement en anglais de quelques heures par semaine (entre seulement une heure et deux heures de moins que le Lycée Charles de Gaulle en fonction du niveau au primaire), mais ne vendent pas pour autant un enseignement bilingue.

Monsieur Devillard : Evoquant les Sections Internationales de l'école primaire, le Ministère de l'Éducation Nationale explique que « ce dispositif bilingue implanté en école primaire accueille dans une même section des élèves français et étranger » et que « les élèves suivent au moins trois heures d'enseignement en une langue vivante étrangère ». Il est également souligné que, parmi les objectifs, il convient de retenir l'intention de « faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système éducatif français » et de « former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère » et enfin de « favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés ». Il ne semble donc pas y avoir de difficulté pour parler de sections bilingues à anglais renforcé.

Madame Pierre explique, qu'au-delà de la définition, les parents ont l'impression que cette dénomination fait publicité mensongère.

Réponse Mr Devillard : Il semble qu'après 2 ou 3 ans dans nos écoles, les élèves puissent être considérés comme bilingues, donc le dénomination est bonne.

Une discussion s'engage entre l'administration et l'APL.

Monsieur Devillard repousse le débat dans une prochaine instance.

2- Serait-il possible d'avoir un chiffrage des coûts qu'engendrerait une ouverture de la section internationale à toutes les classes au Collège ?

Monsieur Devillard : il conviendrait de créer plusieurs postes (trois ou quatre) en Anglais / Histoire Géographie.

Au-delà de la problématique des moyens, ne convient-il pas de se poser la question suivante : tous les enfants (et toutes leurs familles) souhaitent-ils/elles s'engager dans une filière internationale ?

Considérant que dès la rentrée 2020, 40% de la cohorte des nouveaux 6èmes sera en filière SI ... faut-il ou non élargir encore la surface de cette filière ?

Mr Hugon intervient pour préciser qu'une augmentation des heures d'anglais entraînerait un manque d'heures pour les enseignants français.

3- Comme discuté lors du CE le 25 juin dernier, pourrions-nous réfléchir à nouveau à la possibilité de sortir de la SI en fin de 2^{nde} ? Plusieurs raisons à cela :

- Le cycle 1ere et Terminale est un cycle à part entière ;

- Les élèves qui préparent les iGCSE d'English Literature en SI en 3ème aimeraient pouvoir aller jusqu'au bout de l'exercice et passer l'examen en fin de 2^{nde};

- Le choix de l'orientation doit intervenir en fin de 2^{nde} comme c'est le cas pour les sections plurilingues.

Monsieur Devillard : A ce jour, nous restons sur le raisonnement construit l'an dernier pendant la même période automnale : tout élève ayant choisi l'OIB à la rentrée 2019 l'a fait en connaissance de cause (nous avons régulièrement informé les élèves et les familles tout au long du processus d'orientation post seconde ... il n'y a donc, a priori, pas de surprise pour ces élèves et leur famille). Si une ou un élève manifestait le souhait de quitter l'OIB, cela devra rester exceptionnel et devra être évoqué lors du conseil de classe du 1^{er} trimestre.

Mme Pierre : Pourtant cette possibilité avait été évoquée en fin d'année scolaire précédente.

Réponse Mr Devillard : Cela poserait trop de problèmes d'organisation. Le lycée n'a pas une aisance financière qui permet de faire du « sur mesure ».

4 - Comme discuté lors du précédent Conseil d'Etablissement pourrions-nous avoir des explications complémentaires sur le détail du calcul ayant conduit à une augmentation des frais de scolarité de 6%?

Mr Devillard : Sébastien Rest a développé ce point pendant la présentation du budget.

5 - Pourrions-nous avoir un retour :

- Sur la présence du Lycée au Forum des "independent schools" les 9 et 10 novembre ? Le Lycée a-t-il communiqué en amont dans la presse (families etc.) et suite à l'événement sur les réseaux sociaux comme le font les autres écoles françaises ou les écoles britanniques ?

- Sur l'affluence aux Portes ouvertes au secondaire et dans les écoles primaires ?

Mr Devillard : Concernant Battersea, nous avons communiqué sur les réseaux sociaux comme nous le faisons régulièrement lorsque l'établissement est engagé dans un évènement d'une certaine envergure. Concernant les portes ouvertes, pour le secondaire, nous avons accueilli 740 personnes le samedi 16 novembre (environ le double de ce que nous avons observé l'an dernier) ... Pour le primaire, les séquences

portes ouvertes de l'automne courent jusqu'au 27 novembre : nous ferons le bilan à la fin.
Mr Devilard précise encore qu'aucune communication en amont n'a été faite et remercie les personnels (au sens large) et les élèves pour leur implication lors des portes ouvertes.

Mr Openheim demande si ces portes ouvertes ont entraîné des promesses d'inscriptions.

Mr Devilard n'avance pas de chiffres.

Mme Pierre tient pour sa part à remercier les parents d'élèves qui se sont eux aussi impliqués dans l'organisation de ces portes ouvertes.

Elle regrette aussi qu'aucune information n'ait été faite en amont, dans les diverses revues qui sont beaucoup lues par d'éventuels parents d'élèves.

6 - Nous entendons ces derniers temps, des parents remonter des problèmes d'agression de certains élèves du Lycée par des élèves extérieurs au Lycée aux abords du rond-point et des mews. Avez-vous été informés de tels actes? De plus, le problème des drogues qui circulent aux alentours du Lycée semble perdurer. Serait-il possible de demander au borough de renforcer la sécurité en faisant patrouiller régulièrement, à des heures différentes (à partir de 18h-19h) et de façon impromptue des policiers sur le rond-point et dans les mews.

Par ailleurs, le Lycée pourrait-il rappeler aux familles que les attroupements au rond-point à des heures tardives est à éviter?

Mr Devilard : nous travaillons en lien avec la police. Celle-ci s'est engagée à faire tourner des équipes les soirs, de manière aléatoire, à partir de 16h00, au rond-point et à proximité du lycée. L'établissement a positionné un vigile, le soir, à partir de 17h00 au rond-point. L'idée de rappeler aux familles que les enfants n'ont pas vocation à rester/stagner aux abords du lycée via un écrit peut également être l'occasion de faire un rappel en direction des familles. Pour ce que nous observons de la situation ce rappel serait prioritairement adressé aux lycéens (peut-être y inclurons-nous les élèves de 3^{ème}).

7- -Les collégiens en retard sont envoyés en permanence. Ces salles sont-elles surchargées ou pourrions-nous envisager d'introduire une tolérance pour permettre aux Lycéens en retard d'aller en permanence plutôt que de rester dehors?

Mr Devilard : Les collégiens sont systématiquement accueillis en permanence. Nous avons observé, l'an passé, que les lycéens en retard, alors que nous leur demandions de rentrer dans l'enceinte du lycée pour aller en permanence, avaient, pour une bonne partie d'entre eux, tendance à négocier/discuter/palabrer pour ne pas rentrer dans l'établissement ... ce qui consommait beaucoup d'énergie et de temps pour l'équipe de vie scolaire. Aussi, considérant que les lycéens ne sont plus des collégiens, nous avons expliqué, à la fin de l'année scolaire précédente, que, dès la rentrée 2019 les lycéens "en retard" ne seraient pas admis dans l'enceinte de l'établissement. Concernant la marge de tolérance, nous observons que la fermeture du portail se fait "en douceur" dans la mesure où elle ne se fait jamais à l'heure "pile" mais toujours quelques secondes (voire minute(s)) après l'heure H. Pour ce qui relève des situations exceptionnelles (type grave soucis de transports) nous savons/saurons faire montre de discernement (comme le fait le personnel de l'établissement depuis toujours). Une discussion s'engage entre l'administration et l'APL.

Une représentante des élèves regrette que les élèves soient refusés en cours pour un retard de quelques minutes.

Elle évoque le fait que lorsque les professeurs arrivent en retard, les élèves sont tenus de l'attendre au moins 15 mn.

Elle demande ce qu'on va faire pour qu'il y ait moins de retard chez les professeurs, tout en précisant que peu de professeurs sont en retard.

Pour Mr Devilard tous les professeurs devraient en effet être exemplaires et donc être à l'heure.

8 - La FAPEE fait partie de l'observatoire EBEP organisé par l'AEFE et anime un groupe de discussion sur le sujet auquel l'APL participe. La question de la présence d'une commission EBEP a été récemment évoquée. Existe-t-il quelque chose d'équivalent au sein du Lycée ? Si oui, comment cela fonctionne-t-il ? Si non, pourrions-nous envisager la création d'une commission EBEP et la mise en place de référents EBEP ?

Mr Devilard : nous n'avons pas de groupe de discussion spécifique dans l'établissement. Nous nous appuyons sur un médecin scolaire, trois infirmières, une orthophoniste, les Professeurs Principaux, les Maîtresses et Maîtres, l'équipe de direction pour tout ce qui relève de l'accompagnement des EBEP. Les processus et procédures d'accompagnement sont mises en œuvre via les PPRE, PAP, PAI et tutorat, pour tout élève relevant de ce type de dispositif, dans toutes les classes, sur tous les niveaux. Avant d'envisager une commission et des référents, il conviendrait de préciser comment tout cela s'organiserait de manière à éviter de créer des doubles tâches pour arriver au même résultat, à savoir, la volonté commune de prendre soin des EBEP.

Madame Exbrayat explique comment les enfants à besoin éducatif particulier sont pris en charge dans les écoles primaires.

9 - Nous comprenons, comme discuté lors du précédent conseil d'établissement, que le CIO et la Direction ont déjà communiqué auprès des universités britanniques les plus demandées par nos élèves, et ont pris le temps de rencontrer directement les responsables de UCAS, afin d'expliquer les enjeux de la réforme du baccalauréat pour nos élèves. Pourtant, la faible prise de conscience, voire la non-information de ces universités, qui ressort lorsque les parents les appellent directement continue d'inquiéter....

Nous sommes tous très conscients que cet exercice d'éducation du supérieur britannique est complexe. Aussi, pourrions-nous envisager:

- de préparer, sur la base de ce qui a déjà été envoyé aux universités, un document/flyer qui serait remis aux universités non-françaises présentes au Forum des Carrières et des Etudes Supérieures, expliquant ces enjeux. Chaque représentant en rapporterait plusieurs exemplaires à destination du service des admissions de son université.
- de poster ce document sur le site du Lycée, afin que les parents et les universités y ait facilement accès.

Mr Devilard : Mme Carton transmet un document préparé par le CIO du lycée, document transmis aux universités avec lesquelles l'établissement travaille depuis plusieurs décennies, document qui sera remis aux universités qui participeront au forum du 30 novembre prochain.

Madame Carton précise qu'avec Cécile Masek, elle a informé les universités anglaises. Mais cette réforme concernant les élèves de première, elle n'est pas une priorité pour les universités.

10 - Serait-il possible de renforcer l'enseignement de l'anglais en Section Britannique afin de rehausser les résultats des matières littéraires qui sont toujours très faibles par rapport aux matières scientifiques (GCSE et A Level)?

Simon McNAUGHT : Des cours supplémentaires en anglais sont prévus pour certains élèves, et prochainement un Working group 'Literacy across Humanities subjects' se tiendra pour en discuter et proposer des mesures pour soutenir les élèves qui en ont besoin. Par contre, l'analyse 'residual' des résultats montre que les niveaux dans les matières littéraires ne sont pas 'statistiquement significativement' inférieur aux autres.

11 - Compte tenu des changements significatifs de programme dans l'enseignement britannique ces dernières années, quelle est la politique de la Section Britannique concernant la formation des enseignants aux nouvelles exigences des programmes et techniques d'examens? Certains enseignants ne semblent pas encore connaître le détail des nouveaux programmes.

Simon McNAUGHT : La formation continue annuelle fait obligatoirement partie de la mission de tous les profs de la SB, et est discutée et accordée pendant les évaluations professionnelles.

12 - Pourrions-nous avoir la date du prochain conseil du second degré ?

Mr Devilard : le 10 décembre prochain.

Questions des élèves :

Tout d'abord, nous ne comprenons pas pourquoi nous sommes contraints à rater une heure de cours pour un retard de 30 secondes ou bien 2 minutes? Certes cela nous incite à être plus ponctuels mais cela représente un handicap pour nous de rater 1 heure de cour.

Mr Devilard : nous avons évoqué la question des retards via une question portée par les parents d'élèves : la réponse est donc identique : il appartient aux élèves d'être à l'heure. L'équipe de vie scolaire sait faire preuve de discernement et apprécier les situations particulières lorsqu'elles se présentent.

Si on pouvait avoir une meilleure organisation des bacs blancs car les TES en ont deux en trois jours ?

Mr Devilard : considérant le calendrier de l'année, il n'est pas toujours facile de positionner des devoirs communs pour toutes les disciplines. Il est vrai que deux devoirs « type bac » en trois jours implique une charge de travail conséquente pour les élèves Il ne semble pas que nous observions d'autre séquence de même type « coup double en trois jours » d'ici la fin de l'année scolaire : j'invite les professeurs à faire en sorte de ne pas en recréer une d'ici juin.

Mr Openheim répond que ceci est la preuve d'une très bonne organisation puisque ce sont les conditions d'examen.

Nous souhaitons savoir s'il pouvait y avoir un meilleur système de chauffage ? Cela coûte cher à l'école surtout si on ouvre les fenêtres car il fait trop chaud dans les classes.

Mr Devilard : ce sera très vraisemblablement un des points qui structurera le prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière pour les prochaines années (SPSI).

On ne comprend pas pourquoi on doit enlever nos chapeaux quand on rentre dans l'école ?

Mr Devillard : Pour vérifier que les élèves ne portent pas d'écouteurs. Une fois à l'intérieur de l'établissement, dès lors qu'il fait froid, les élèves peuvent se couvrir. A l'intérieur des bâtiments, ne pas porter de couvre-chef est un usage de facture très classique qui relève de la courtoisie.

A la cantine, serait-il possible d'accorder un petit sachet de sel par élève, on pourrait les taxer à 5p l'unité ? Et pourquoi sommes-nous contraints à 2 fruits maximum ?

Mr Devillard : Nous ne ferons pas payer de petits sachets de sel ... et ne devrions pas en proposer car nous pensons que nous en retrouverions un peu partout (dans la cantine voire ailleurs). Deux fruits ... semble une quantité raisonnable.

Nous souhaitons savoir s'il pouvait y avoir une amélioration des ordinateurs ? Ils sont lents et fonctionnent mal, beaucoup des professeurs se plaignent car cela a un impact négatif sur les cours

Mr Devillard : nous avons expliqué, lors du précédent CE (qui regroupait les élus de l'année scolaire précédente) que nous allions installer une centaine d'ordinateurs neufs à partir de janvier et espérons que l'installation de ces nouvelles machines permettra d'améliorer les choses : nous y sommes presque ... janvier approche.

Enfin, les élèves et surveillants souhaitent une meilleure organisation des rentrées et sorties des lycéens. Le fait qu'il y ait parfois un seul surveillant face à des centaines d'élèves engendre de nombreux retards.

Mr Devillard : La question interroge (semble-t-il) la sortie des lycéens, en particulier lors de la récréation matinale et lors du début de la pause méridienne : nous n'observons pas d'embouteillage et la sortie s'effectue en quelques minutes ... il nous semble donc que les « retards de sortie » sont plutôt relatifs et correspondent à une impatience (que nous pouvons comprendre) de la part d'élèves désireux de « vite sortir ».

Monsieur Devillard met fin au conseil d'Etablissement à 8h45.

Madame Pierre annonce la nouvelle campagne de « fundraising » des associations de parents d'élèves. Elle précise que les fonds collectés permettent de payer les frais de scolarité pour des familles en difficulté et d'apporter une aide financière aux parents ayant des enfants à besoin éducatif particulier.

En 2018-2019, 20 élèves à besoins éducatifs particuliers ont été aidés pour un montant de £22 500 et que la somme de £125 000 a été consacrée à l'aide aux familles en difficultés financière (55 élèves).

Le Proviseur,

Didier DEVILARD

Le Secrétaire de Séance,

Anne FAYE